

Vers un indicateur unique acoustique

La démarche proposée a pour objet d'afficher la qualité des ambiances sonores d'un bâtiment selon un seul indicateur, au même titre que les autres performances (thermique, qualité de l'eau...). Cette valeur doit témoigner du confort acoustique dans un lieu, quel qu'il soit (bâtiment, partie de bâtiment, lieu extérieur) et pour toute activité.

Le groupe de travail piloté par CINOV-GIAC a retenu les définitions qualitatives des cinq classes suivantes :

- A** lieu très confortable, sans restriction dans le cadre de l'usage « prévu »
- B** dito A mais avec désagréments ponctuels dans le temps et /ou l'espace
- C** usage normal / conformité réglementaire, suppose quelques restrictions d'usage
- D** implique de fortes restrictions d'usage / non-conformité réglementaire
- E** insalubre / impropriété à l'usage

Le strict respect des exigences réglementaires, quand elles existent, devrait correspondre en général à la classe C

La méthode propose d'établir un référentiel de performances acoustiques correspondant à la classe A et une méthode permettant de situer le projet à noter par rapport à ce référentiel et ainsi de lui affecter un classement allant de A à E.

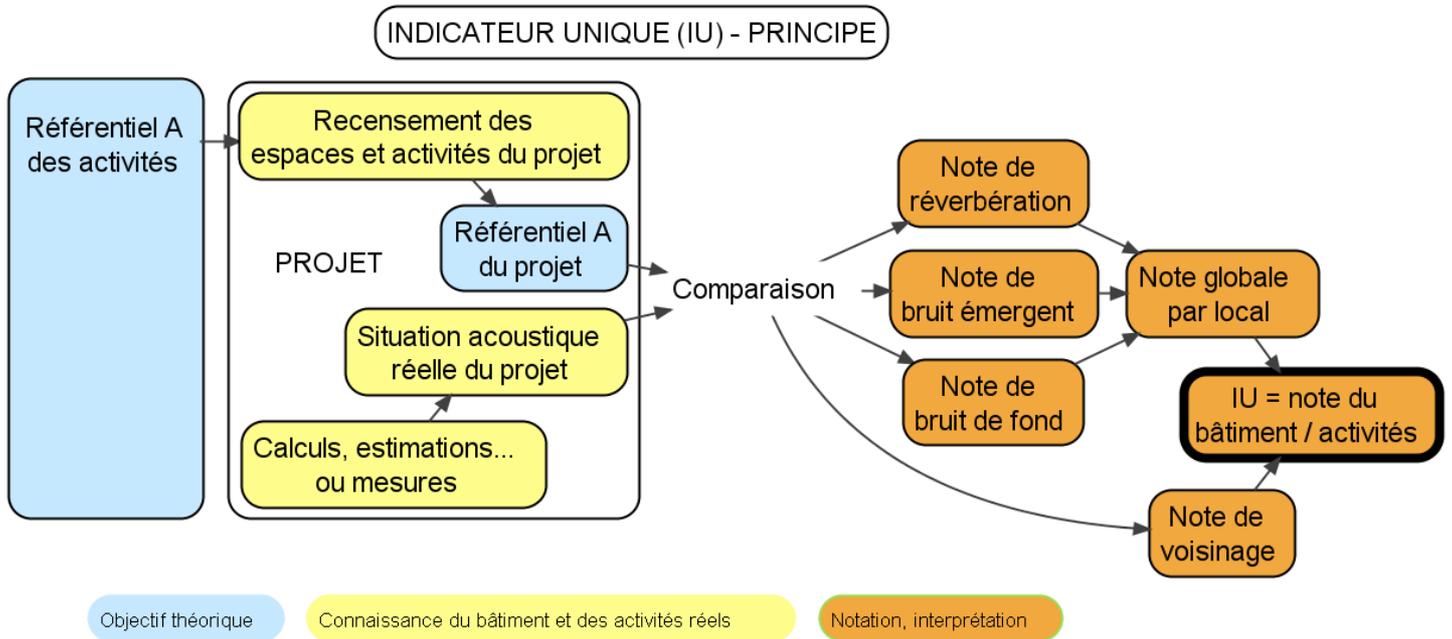
Dans un premier temps, ont été définies et quantifiées l'agression sonore, l'acceptation acoustique et la réverbération souhaitée, trois données qui permettent de caractériser, d'un point de vue acoustique, n'importe quel local et l'activité humaine qui s'y déroule. Ont été retenues pour cet ensemble de données de référence les caractéristiques « sans restriction » des activités correspondant donc à la classe A. Il a pour cela été dénommé le référentiel A des activités.

Ce référentiel A des activités est alors appliqué au bâtiment et ajusté afin de définir un référentiel A propre au projet.

Par comparaison à ce référentiel A du projet, il est possible de noter la situation acoustique réelle de chaque couple activité/espace du projet (connue par le calcul ou par les mesures) selon trois critères fondamentaux : le bruit de fond, les bruits émergents et la réverbération.

L'indicateur unique du bâtiment est alors la synthèse des notes globales de chaque couple activité/espace.

Cette approche présente de nombreux avantages car c'est une approche générale qui peut être très précise et complète selon l'usage qu'on en fait. Une fois numérisée, elle est très simple à utiliser et le Maître d'Ouvrage n'a alors pour seule mission que de bien identifier les activités associées au bâtiment. Le schéma suivant présente la démarche générale :



Télécharger le rapport final : <http://www.cinov.fr/les-syndicats/giac/publications>

Commanditaire : ADEME/DVTD/Service Organisation Urbaine
 Auteur : CINOV GIAC - Siège : 4 avenue du recteur Poincaré 75782 PARIS Cedex 16